

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 52

Artikel: Le pensionnaire des Blesson : I
Autor: Favrat, Victor
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199096>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

comme ça un peu à la bonne, et pi avec ça tant pouette, y parait, les cheveux rouges, la figure toute piolée. Y faut avoir du goût, quand même. Enfin, que voulez-vous, quand on cherche de l'argent, on n'est pas tant difficile.

SOPHIE. — Ora, qui l'aurait cru de ce Charles qui a tant bonne façon.

ROSINE (à part). — Charles, me tromper ainsi, après tout ce qu'il m'a promis!!

JEANNETTE. — Taisez-vous, je vous dis que ce n'est rien qu'un engueuseur de fille. Mais c'est que le plus joli : je sais quelqu'un à qui il a dû dire qu'il était pas entrepris, que si celle de Villars lui manquait, il en avait une autre par ici, et qu'il aurait toujours un poire pour la soif.

ROSINE (à part). — Oh! un poire pour la soif, moi!!

JEANNETTE. — C'est moi qui le lui cordrais, si il finissait par se trouver entre deux chaises!... Eh mon té, moi qui suis là à nioutzer, mon fils ne va pas savoir par où j'ai passé... Je me sauve.

PIERRE D'ANTAN.

Cllia dâo papagai.

Se totès lè bitès ne sàvont pas dèvezâ coumeint no z'auto, y'ein a tot parai min à clliaò papagai po dèssuyi lè dzeins; lè z'ons sàvont subliâ : « Roulez tambours », dâi z'auto : « Marie trempe ton pain » et bin d'auto z'afères que fâ paridi galè lè z'ourè; mà, l'est lo diabblio, clliaò z'osèssont tot coumeint lè bouébo qu'on bin rimâ n'aleçon, ne subliant et ne dèvezont que cein qu'on lào z'a signoulâ et que l'ont apprai, kâ, po portâ on toste à on n'abbay, salut, bernique! faut onco no z'auto!

Ora, vo sèdès que clliaò vilho monsus et clliaò vilhès damuzallès que ne sè sont jamé mariâ ont la nortse dè sè teni totès sortès dè bitès pè lào pailo, l'ont dâi tsins, dâi matous, dâi tsattès, dâi verdzassès et bin soveint po fini la ménadzèri, l'ont dâi sindzo et dâi papagai. L'est veré que, quand on est tot solet pè l'hotò, on ne pào pas djuî ni ai cartès, ni à merolet, ni à pigeon vole, et clliaò bitès vo tignont compagni et dinse lo teimps modè pe rudo.

On vilho monsu que dèmoravè amont per Bor sè tegnai ion dè clliaò perroquets et cé z'inquie étai on tot galé qu'avâi dâi ballès plionmès verdès, dzauno et rozdo; et avoué cein, on tot malin : subliâvè totès sortès dè ringues; savâi mimameint tsantâ on verset dâo chaumo-treintè-quatro; bréfe, c'était on papagai d'attaque et lo monsu que vo dio l'âi tegnai tant que l'arâi amâ bin mé què sa fenna, se l'ein avâi zu iena.

Lo tsautein, quand lo sèlâo baillivè fermo, saillessâi la dzèba, la crotsivè à l'eingon de la fenètra et lè bouébo ein sein revegneint de l'écoula s'arrètavont adè po ourè dèvezâ noutron Jaco et l'âi criâvont on moué dè guieu-sèri que l'ozè sût astout rederè.

On dzo que cé monsu n'avâi pas bin reclliou la portetta dè la dzèba, vouaiquie lo Jaco, que ne demandâvè pas mi dè fèrè 'na boun'escampetta, que fot lo camp po allâ roudâ tantquie pè lè Terreaux et que va sè pertsi à n'on quatrièmo su la fenètra d'on pourro ovrà. Stuce que ne sè tsaillessâi pas dè gardâ cé osè lo fé mettrè su lè papai et lo leindèman, lo monsu s'aminè à grandécime galo po vouaiti se l'ètai per hazâ lo sin.

L'accrotsè lo perroquet, sè met à lo grattâ su la tète avoué lo bet dâo dâi et l'osè sè laissivè fèrè.

— Est-te bin lo voutro? l'âi demande adon l'ovrai.

Et lo papagai, que lo vilho tegnai adè sè met à boailâ pè trai iadzo :

— Imbécile! imbécile! imbécile!

— Vo vâidès, dese adon lo vilho se nè m'a pas bin recognu!

Le pensionnaire des Blesson.

I

— Madeleine, donnez-moi mon ombrelle et mes gants, je dois sortir.

— Madame emmène-t-elle les enfants?

— Non, ils m'embarrasseraient... Mais faites-moi le plaisir, maintenant que nous avons un pensionnaire appartenant à la noblesse, de dire désormais en parlant de ma fille et de mon fils : *Mademoiselle* et *Monsieur Paul*. A leur âge d'ailleurs — dix ans et douze ans — ils ne doivent plus être traités en bébés.

— Monsieur et Mademoiselle! jamais je ne pourrai. Comment voulez-vous que je les appelle ainsi, ces chers petits que j'ai vu naître, que j'ai allaités et dorlotés? Ils m'aiment comme si j'étais leur mère. Et je devrais leur dire en les bordant dans leur lit : « Monsieur et mademoiselle veulent-ils un gros bécot de leur vieille Madelon? »

— Vous ne les embrasserez plus, Madeleine; ces familiarités-là, c'est bon chez les gens qui n'ont pas de naissance.

— Alors, j'aime autant m'en aller.

— Vous ne ferez pas cela, Madeleine : je vous dois une année de vos gages; si vous nous quittez, on croira que je vous ai chassée pour ne pas vous payer.

— Hé! je ne le sais que trop que je ne pourrai me résoudre à me séparer d'eux. Que deviendraient-ils sans moi, les pauvrets, et qui prendrait soin des oiseaux de M. Blesson?

— Vous oubliez, Madeleine, que vous parlez à M^{me} Blesson d'Avenaire... Passez-moi mon chapeau, je suis pressée. Et maintenant allez dire à monsieur que je conduis notre pensionnaire au cirque de la place du Marché et que je le prie de promener monsieur Paul et mademoiselle.

— C'est bien, j'y vas. Mais si j'ai un conseil à donner à madame, c'est de prendre garde à M. le pensionnaire; il a une frimousse de Bohémien qui ne me revient guère, etc...

— Décidément, Madeleine, vous avez juré de me mettre hors de moi, aujourd'hui. Sachez que M. le comte d'Aprica est un jeune homme d'une des familles les plus illustres de Naples. Il est l'ami personnel du roi Victor-Emmanuel. Dernièrement, il a reçu des mains de Sa Majesté elle-même la rosette de commandeur de la couronne d'Italie. Venu dans le canton de Vaud pour en étudier l'histoire et les patois, il nous a fait l'honneur de choisir notre maison pour y séjourner, et je ne souffrirai pas que vous vous avisiez de lui manquer de respect. Vous êtes une bonne fille, Madeleine, mais, comme on dit, vous n'avez pas inventé le fil à couper le beurre, et vous ne distinguerez jamais un homme d'un autre... Mais j'entends M. le comte... Le voici.

— Belle madame, ze vous salue. Sommes-nous prête? L'heure de la représentation s'avance.

— Mille pardons, monsieur le comte, de vous faire attendre. Je suis à vous maintenant.

— Oune petite question indiscrette, belle madame : vous n'oubliez pas de prendre votre portemonnaie, n'est-ce pas? Mon banquier de Naples ne m'a pas encore envoyé les mille lire que z'attendais pour la fin dou mois passé et ze serai ainsi privé du plaisir de vous offrir oune fauteuil au cirque. Mon banquier est oune canaille.

— Votre banquier, monsieur le comte, a fort bien fait : vous ne sauriez que faire de tant d'argent dans notre modeste cité.

— Eh bien, bellissima madame, daignez accepter mon bras, et partons.

Tandis qu'ils s'éloignent, M. Blesson, en robe de chambre, nourrit ses canaris et ses chardonnerets. Avec son violon et ses livres, ses oiseaux sont sa grande passion et absorbent toute son existence.

M. Blesson était fait pour vivre en ermite. Il n'a jamais pu comprendre le monde. Ses enfants lui paraissent aimables, mais leur babil le lasse au bout de cinq minutes. Quant à sa femme, il la subit avec une résignation chrétienne. Malgré treize ans de vie commune, elle et lui ne se connaissent pour

ainsi dire pas. C'est M^{me} d'Avenaire qui les maria, s'emparant du pauvre homme dans un véritable guet-apens, une scène de séduction machinée par elle, la fille se précipitant au cou de M. Blesson, qui ne s'y attendait guère, et la mère, tragique, bondissant avec des gestes de théâtre : « Vous avez ravi l'honneur de mon enfant, vous le lui rendez, Monsieur; sinon je vous poursuivrai devant les tribunaux, et toute la ville saura votre abominable conduite! »

M. Blesson ne put pas même répondre qu'il n'avait rien ravi du tout. La menace d'un procès l'avait atterré. Il courba la tête, se laissa conduire par les deux femmes chez l'officier de l'état-civil et épousa. Sa belle-mère ne jouit pas longtemps de la joie d'avoir forgé cette union : elle mourut d'une indigestion gagnée le jour de la noce.

Dans la petite ville, ce mariage fut un événement qui défraya les conversations pendant longtemps. Les uns plaignaient la belle et jeune M^{me} Blesson d'être condamnée à vivre avec un ours; les autres prenaient le parti du mari et déclaraient qu'un homme de son savoir et de son mérite devait souffrir le martyre aux côtés d'une petite personne vaniteuse et sans cœur, qui n'en avait voulu qu'aux écus de M. Blesson.

Ces écus, hélas! il y avait belle lurette qu'ils étaient entrés dans la poche des fournisseurs. Pour subvenir aux besoins du ménage, M. Blesson se résigna à courir le cachet. Il donnait des leçons de français et de violon. Cela rapportait tout juste de quoi ne pas crever de faim, et grâce encore au dévouement de Madeleine, qui faisait des miracles d'économie et qui ne demandait presque jamais un sou de ses gages. Pour aider à faire bouillir la marmite, comme elle disait, elle avait conseillé à sa maîtresse de prendre des pensionnaires, ce qui est la principale industrie de l'endroit.

M^{me} Blesson trouva l'idée excellente, et, sans consulter son mari, elle fit savoir qu'elle recevrait un ou deux jeunes gens de distinction, désireux d'apprendre le français.

Sans le vouloir, la bonne Madeleine contribua par là à rendre ses maîtres toujours plus étrangers l'un à l'autre et à priver leurs rejetons des douceurs de la vie de famille. Aussitôt que des pensionnaires furent admis à son foyer, M^{me} Blesson n'eut de pensée que pour eux. Son mari ne comptait plus. Quant à Paul et à sa sœur, ils s'élevaient comme ils pouvaient. Madeleine, heureusement, veillait sur eux comme s'ils eussent été ses enfants. Quand leur mère les chassait de la salle à manger ou du salon, sous le prétexte qu'ils importunaient les pensionnaires, c'est auprès d'elle, dans sa cuisine, qu'ils se réfugiaient.

Après avoir eu en pension un Bulgare, puis un Anglais, auquel avaient succédé deux officiers allemands aussi fâts et impertinents l'un que l'autre, mais payant largement, M^{me} Blesson se trouvait gratifiée du signor Francesco, comte d'Aprica. Comme on vient de le voir, ce noble personnage n'en imposait pas le moins du monde à Madeleine. Les enfants le fuyaient et M. Blesson feignait de l'ignorer complètement. Seule, la maîtresse de maison était toute aux petits soins pour lui. Son titre, ses belles manières, sa façon d'émervillaient. « Ne vous offusquez pas de l'insociabilité et du mutisme de mon mari, lui disait-elle; il souffre d'hypochondrie. » Elle était fière de présenter son sémillant pensionnaire à ses connaissances et avait accepté avec empressement de l'accompagner au cirque forain qui venait de planter sa tente sur la place du Marché.

Madeleine à son maître : « Monsieur veut-il prendre à la promenade les enf... je veux dire : Mademoiselle Sophie et monsieur... Non, monsieur et mad... Enfin, le fils et la fille de monsieur? »

M. Blesson donna un dernier morceau de sucre à ses oiseaux, prit son chapeau et, sans ouvrir la bouche, attendit que Madeleine lui eût amené les enfants. Tous trois sortirent, lui marchant le dernier, machinalement.

Une heure et demie plus tard, comme ils rentraient, ils rejoignirent devant leur demeure M^{me} Blesson et M. d'Aprica. Elle et le comte causaient avec animation.

— Ma chère madame Blesson, disait le pensionnaire, ze retourne au cirque demain, et après-demain et tous les jours. Cette équouière hongroise est oune grande artiste; elle mérite que ze l'encourage de mes applaudissements.

— Comte, c'est beaucoup d'honneur que vous faites à cette... personne, et Dieu sait si vous allez faire jaser dans nos salons !

— Nous autres, nous admirons l'art n'importe où et l'opinion du public, nous ne nous en soucions... Mais, z'y sonze, belle madame, tant que mon fripon de banquier ne m'aura pas garni le gousset, ze serai oblizi de vous assassiner de mes demandes d'arzent ; car, tout comte que ze souis, ze ne saurais aller au cirque à l'œil, comme dit le populaire.

— Ma bourse, comte, vous est ouverte ; faites-moi l'amitié d'y puiser sans scrupule.

— Belle madame Blessou, vous avez les qualités d'une fille de roi. Si ze me fixe pour touzours dans votre beau pays, au bord dou Léman, ze construirai deux châteaux et ze me permettrai de vous en offrir oune.

VICTOR FAVRAT.

(A suivre.)

Vieux mots.

Un second volume des *Anciennetés du Pays de Vaud* vient de paraître. L'espace nous fait défaut pour en dire tout le bien que nous en pensons. Nous le recommandons chaudement à toutes les personnes curieuses des choses de notre passé. Elles y trouveront nombre de documents inédits qui éclairent d'un jour tout nouveau certaines phases de l'histoire vaudoise. Les collaborateurs de MM. Alfred Millioud et Eug. Corthésy sont MM. F.-A. Forel, R. Grasset, Ch.-Aug. Bugnion et F. Isabel, l'érudit et infatigable historien des Alpes vaudoises.

Les *Anciennetés du Pays de Vaud* contiennent des pages bien intéressantes sur les vieux mots *delaïse* ou *delèze*, *clédard* (clef d'haye), *passoir*, *perchère*, *épaïzore*, *sauteur* (*chôtiâ* en patois de Château-d'Éx), et *piéd-sente*.

On nous communique les observations suivantes de M. F. Isabel au sujet de ces termes :

Sauteurs : Ces sortes de passages sont connus et usités dans nos Alpes d'Ollon, et leur nom français existe aussi ; c'est *échallier*, sorte de petite échelle qui ferme l'ouverture d'une haie et que l'on enjambe pour passer d'une pièce de terre dans une autre. Dans le Perche, on communique d'un champ à l'autre au moyen d'échalliers.

Le mot *délèze* est encore très commun dans nos patois alpestres.

Le *piéd-sente* s'appelle en Ormont un *sentier la bête à la main*, parce qu'il est interdit d'y passer avec du bétail autrement que de cette manière.

A propos de la récolte des *avouillards*, sorte de demaine en commun ou de je ne sais quoi, j'ignore ce qu'étaient ces *avouillards*.

Passe-temps. — La solution de l'énigme du dernier numéro est : *trou, fossé*. 11 réponses *justes*. La prime est échuë à M. Emile Fivaz, à Lausanne.

Charade.

Mon premier plaît aux yeux par sa verte parure ;
Au palais, mon second le plus souvent murmure ;
Mon tout est dans nos mœurs et non dans la nature.

Les réponses sont reçues jusqu'au **jeudi, à midi**.

Recette.

Potage purée de haricots à la Condé (2 h. 1/2).

— Deux heures à l'avance, mettez tremper à l'eau tiède, un demi-litre de haricots rouges. Egouttez-les pour les mettre en cuisson avec un litre et demi d'eau froide, et 10 grammes de sel. Faites partir en ébullition, écumez et ajoutez : une demi-carotte coupée en morceaux, un petit oignon piqué d'un clou de girofle, un bouquet garni, 60 grammes de petit lard coupé en dés et passé à l'eau bouillante pendant 2 minutes. Laissez cuire tout doucement.

Les haricots bien cuits, renversez-les sur un tamis en ayant soin de recueillir l'eau de cuisson ; passez-les vivement pendant qu'ils sont brillants, et relevez aussitôt la purée dans une casserole pour la délier avec l'eau recueillie. Tournez sur le feu jusqu'à l'ébullition, et laissez dépauller doucement pendant un quart d'heure, en ayant soin d'enlever fréquemment ce qui monte à la surface. Au dernier moment, finir le potage en y ajoutant, hors du feu, 50 grammes de beurre et une petite cuillerée à café de « Maggi ». Versez dans la soupière et complétez

avec garniture de petits croûtons en dés frits au beurre, ou de riz cuit au bouillon et tenu un peu croquant. Les aromates d'accompagnement (carotte, oignon piqué et bouquet) doivent être retirés.

(Gourmet de Paris).

Louis Tronget.

Boutades.

Un de nos compatriotes, récemment retiré des affaires, s'est accordé, au commencement de ce mois, un petit voyage en Italie. Il en est revenu l'autre jour.

— Alors, lui demande un ami, as-tu fait bon voyage ? En somme, où es-tu allé ?

— En Italie, mon cher.... Quel beau pays ! J'ai vu Milan, Florence, Rome, Naples, Pompéi !...

— Ah ! tu es allé à Pompéi. Et pris, ça t'a plu ?

— Oh !... voilà... voilà... Que de réparations il faudrait !

Un amateur se plaignait chez un antiquaire, de la rareté de plus en plus grande des bibelots antiques.

— Oh ! mon cher Monsieur, répond l'antiquaire, à qui le dites-vous ? Si on n'en fabriquait pas un peu, de ces bibelots, il n'y en aurait jamais assez pour tout le monde.

A l'étranger.

Un gros financier venait d'être pourvu d'un titre de baron. Son premier soin fut de commander un blason pour mettre sur sa voiture.

— Comment est ce blason ? demande quelqu'un.

— D'argent sur fonds d'autrui.

Au café.

Quelques consommateurs parlent d'un négociant dont les affaires prospèrent d'une façon surprenante et qui mène grande vie.

— Ah ! il faut reconnaître que c'est un homme des plus habiles ; il voit courir le vent ..

— Habile, j'en conviens, mais on sait ce que ce mot signifie aujourd'hui.

— « Oui, oui, » ajoute à demi-voix un troisième consommateur, « je préfère encore mon pain sec au vol-au-vent. »

Lors des dernières élections communales :

Au milieu d'un groupe d'électeurs, un candidat débite à grande voix son boniment politique. Lorsqu'il a fini, un brave homme s'avance auprès de lui :

— Pardon, m'sieur, c'est c'te vieille dent là dans le fond qui m'fait mal !...

Il y a quelques semaines. Dans une petite ville du littoral, un pauvre tailleur allemand se jette dans le lac, de l'extrémité du débarcadère des bateaux à vapeur.

Quelques promeneurs l'aperçoivent. L'un d'eux se jette bravement à l'eau.

Au bout d'un moment, il ramène à la surface le petit tailleur, tout ruisselant.

On s'empresse autour du malheureux.

— Mais, mon ami, dit une bonne dame, qu'avez-vous fait là ? Etes-vous donc si malheureux, pour avoir cédé à une pareille résolution ?

— Oh !..... fui !..... auchurd'hui se lever, auchurd'hui travailler, auchurd'hui mancher, auchurd'hui tormir. Temain, se lever, temain, travailler, temain, mancher, temain, tormir... Ach ! j'afais assez !

— Dites ! les amis, vous ne savez pas ce que j'ai vu ce matin ?

— Et quoi ?

— En passant devant la maison en construction, à l'angle de l'avenue, j'aperçois un indi-

vidu en train d'attacher une corde à l'échafaudage. « Que diable veut-il faire là ? » me suis-je dit. J'ai attendu. Quand la corde fut bien fixée, il se la passa autour du cou et se lança dans le vide. Je le vis se balancer un moment, puis, tirer la langue. Je crois bien, hélas, que ça y était.

— Comment, tu as vu ça et tu n'es pas vite allé dépendre ce malheureux, tandis qu'il en était temps encore ?

— Oh ! ma foi, c'était son affaire, après tout. Ça ne me regardait pas !

LA SEMAINE ARTISTIQUE. — Théâtre. —

Spectacles de la semaine du jour de l'An. Le 1er janvier, en matinée, à 2 1/4 h. : *Les Deux Gosses*. Le soir, à 8 h. : *Le Maître de Forges* et *Coquin de printemps*; jeudi 2 janvier, en matinée, à 2 1/4 heures : *La Porteuse de pain*. Le soir, à 8 heures : *La Mariée du Mardi-Gras* et *Feu Toupinel*; vendredi 3 janvier, à 8 h. du soir : *L'Assommoir* et *Les Surprises du Divorce*; dimanche 5 janvier, en matinée, à 2 1/4 h. : *Les Misérables* et *Le Député de Bombignac*. Le soir, à 8 h. : *La Reine Margot* et *Le Bonheur conjugal*.

Kursaal. — Comme le Théâtre, le Kursaal se met en frais pour les fêtes de l'An. Nous n'avons pas encore, malheureusement, le programme détaillé des spectacles extraordinaires (matinées et soirées) organisés par M. Tapie, mais nous pouvons dire que ce programme est plein de promesses, et des plus alléchantes.

Revue historique vaudoise. —

Cette intéressante publication, que dirigent avec tant de compétence, MM. Paul Mallefer et Eug. Motta, professeurs, entre dans sa neuvième année. Elle s'est donné pour tâche de rendre populaire notre histoire nationale, de la mettre à la portée de tous, d'en répandre et d'en faire aimer l'étude. Elle tient honorablement sa place dans notre littérature vaudoise et mérite de prospérer. Nous ne pouvons qu'engager ceux qu'intéresse tout ce qui a trait à nos transformations politiques, à nos mœurs, nos coutumes, nos traditions, nos légendes, notre langue, à encourager les efforts de ses rédacteurs. L'éditeur est M. Lucien Vincent, à Lausanne. Prix de l'abonnement, 5 fr. par an.

Poésies de Joseph Morax, préfet. —

Sous ce titre, il sort de l'imprimerie Viret-Genton un magnifique volume, édité par la librairie Payot et Cie. La préface est de notre spirituel écrivain populaire, M. Alfred Ceresole.

L'auteur, décédé il y a quelques années, était un des bons amis du *Conteur*. Aussi est-ce avec grand plaisir que nous annonçons l'apparition de ce volume de poésies. En parcourant rapidement les pages de ce recueil, en tête duquel figure le portrait du sympathique magistrat-poète, nous y avons trouvé un souffle puissant de poésie, une spirituelle et piquante saveur du terroir, des descriptions admirables des divers côtés de notre vie vaudoise, et surtout un amour profond de la patrie.

Nombreux sont ceux qui ont connu Joseph Morax, soit comme préfet, soit comme major d'infanterie, et tous ont conservé un excellent souvenir de cet ami sincère, dévoué, de ce patriote éprouvé. Ceux surtout qui ont participé à l'occupation des frontières voudront retrouver dans ce recueil les descriptions si vraies, si touchantes, de ces épisodes dont le souvenir nous est cher. Et nombreux aussi ceux qui, dans notre patrie romande, seront heureux de trouver dans les poésies de Joseph Morax un reflet de notre vie, de nos mœurs, de nos souvenirs patriotiques et de nos aspirations.

L. D.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

ALMANACH HACHETTE 1902

Lausanne. — Imprimerie Guillaud-Howard.